# LE COURRIER DE L'OUEST



VOL. I | EDMONTON, 23 NOVEMBRE 1905 | No. 7









# La Situation en Russie

**Plusieurs groupes politiques, et des plus puissants, demandent que l'on établisse un gouvernement républicain. — Des puissances étrangères se préparent à aider la Russie.**

**La situation est désespérée**

Saint-Pétersbourg, 15. — Plus de cent mille ouvriers ont abandonné le travail aujourd'hui, obéissant ainsi ponctuellement aux ordres émanant du conseil central du travail de Russie.

La soudaineté et l'ampleur du mouvement a terrifié la population bourgeoise et a, comme d'habitude, pris le gouvernement par surprise.

Les rues sont pleines de cosaques et de fantassins. A chaque angle de rue une batterie d'artillerie est établie. Cependant les autorités, devant ce gigantesque mouvement révolutionnaire, semblent hésiter et ne savent quelle polltique adopter.

Les propriétaires anglais des moulins ont décidé de fermer leurs établissements jusqu'à nouvel ordre.

Dans les ambassades on considère la situation comme beaucoup plus grave que toutes celles auxquelles le gouvernement russe a eu à faire face jusqu'ici. On se demande si le gouvernement sera capable cette fois de se maintenir et s'il ne sera pas débordé d'ici quelques jours. Les autorités cependant ont pris certaines mesures en vue de faire face à la situation. Rien ne transpire des décisions des autorités.

On confirme la nouvelle que l'Allemagne masse des troupes sur la frontière de Pologne.

On assure de source officieuse que des navires de guerre allemands et anglais ont reçu l'ordre de se tenir prêts à remonter la Néva et à venir s'ancrer devant St.Pétersburg si les évènements semblent mettre en question la sûreté des étrangers.

Une réunion publique monstre a lieu ce soir. Des orateurs prononcent des discours incendiaires que les ouvriers approuvent pleinement.

Voici le texte d'un discours prononcé par un des chefs socialistes que le correspondant de la Presse Associé a pu sténographier quelques minutes avant l'expedition de cette dépêche :

Nous n'avons plus foi dans les demi-mesures que propose le comte de Witte. Nous ne croyons pas, non plus, aux promesses trompeuses et hypocrites de le bourgeoisie, dite libérale.

Comme premiers résultats de ces promesses et de ces fameux projets de concessions nous voyons que des centaines, que des milliers de patriotes ont été tués au cours de ces derniers jours. Nous voyons que les pieds de Witte disparaissent dans le sang.

Nous allons continuer avec la dernière énergie la lutte pour le relèvement du prolétariat, POUR L'APPROPRIATION IMMEDIATE DU SOL PAR CEUX QUI LE CULTIVENT ET LE METTENT EN VALEUR, pour la libération immédiate de tous les prisonniers politiques et L'ETABLISSEMENT D'UNE REPUBLIQUE REPRESENTANT LA DEMOCRATIE SOCIALE.

Nous en appelons à nos frères, les paysans, de venir nous prêter main forte dans cette lutte libertaire et émancipatrice.

Notre devise est celle-ci : Du pain pour les travailleurs, la terre aux paysans, liberté aux peuples, et mort à l'autocratie.

Nous exprimons toute notre sympathie à nos camarades les révoltés de Cronstadt. Si le gouvernement ose les exécuter, le prolétariat tout entier se soulèvera pour venger le sang de ces braves.

Nous promettons à leurs bureaux de les noyer dans le sang de leurs victimes. Les infâmes esclaves de l'absolutisme ne méritent que la mort. Gloire à ceux qui meurent pour la liberté ; à mort les tyrans !

**Les Etrangers fuient.**

St-Pétersbourg, 15 — Les dépêches mandent que les soldats qui se sont révoltés se sont soumis et que l'ordre est partiellement rétabli. Le commandant a consenti à licencier les soldats dont le temps de service est expiré.

Le consul américain Greener, télégraphie aujourd'hui à l'ambassadeur que mille cosaques sont arrivés de Grodekoff pour aider la troupe à rétablir l'ordre.

Le cercle maritime, le lycée des jeunes filles et le quartier chinois ont été complètement détruits. Le consul de Chine et le consul des Etats-Unis se sont réfugiés sur un navire étranger, ancré sur rade.

**Le Pillage.**

Tiflis (Caucase) 14.—Sept cents Arméniens ont attaqué le village tartare de Gors, gouvernement d'Erivan, massacrant quatre cents habitants, pillant puis brûlant toutes les maisons du village.

**Le Czar veut s'enfuir.**

St. Pétersbourg, 15.—On doit à nne épouvantable tempête de neige qui s'est abattue ce soir sur St.Pétersbourg de n'avoir pas eu à enrégistrer d'effroyables émeutes. Le froid a plus fait pour maintenir de l'ordre que tous les cosaques. Les soldats sont disposés à tous les carrefours, mais jusqu'à minuit aucune bataille ne s'est produite dans les rues.

Les ouvriers organisés de St. Pétersbourg ont donné aujourd'hui une terrifiante réponse pour le gouvernement, aux demandes de solidarisation des socialistes polonais, et à l'appel des soldats condamnés à mort de Cronsdadt. Les ouvriers ont quitté toutes les usines, toutes les fabriques, toutes les manufactures et tous les ateliers avec un ensemble qui ne s'est nulle part démenti. Les employés de chemins de fer de la Baltique et de Varsovie ont quitté le travail. Les imprimeries ont dû fermer leurs portes à midi, faute de personnel. Les petites boutiques du centre de la ville demeurent seules ouvertes.

A mesure que les ouvriers abandonnaient une usine, les troupes arrivaient pour en prendre possession.

Les mécaniciens de la marine ont été chargés des usines électriques et ainsi la ville n'a pas été plongée ce soir dans l'obscurité.

On n'a encore reçu aucune dépêche de l'intérieur donnant des rapports sur la situation dans les villes de la province. Tout porte à croire que la grève générale a été proclamée et mise à exécution dans toutes les principales villes de la Russie d'Europe aussi bien qu'à St. Pétersbourg.

Les socialistes déclarent ce soir que la seconde grêve générale qu'ils viennent de proclamer sera suivie avec plus d'ensemble que la première, que c'est là une mesure d'ordre politique qui sera fatalement suivie des résultats qu'on en attend. "Dans la premièere grève nous demandions des réformes que les autorités nous ont promises vainement. Aujourd'hui le prolétariat russe se lève menaçant en face de la bureaucratie avilie et de la bourgeoisie tremblante.

Quant à l'autocrate coupable de ne pas avoir su administrer son bien, il était à Péterhoff, ayant déjà peur de son peuple et n'osant pas venir habiter sa capitale ; il parle maintenant de s'enfuir encore plus loin, d'aller se refugier à Tsarkoé Sélo."

"Jusqu'ici, les socialistes, c'est-à-dire le peuple des travailleurs de Russie, s'est borné à protester et le gouvernement voyant la vie paralysée dans l'empire s'est rendu à nos demandes. Aujourd'hui nous nous révoltons encore une fois, mais le gouvernement, avant qu'il soit trois jours, ne pourra plus compter sur les troupes. Car, ne l'oubliez pas, le soldat russe est un homme comme nous, il pense comme nous. Seulement il est maîtrisé par ses officiers, dont bon nombre, nous en avons l'assurance formelle, sont prêts à passer de notre côté.











La panique, la terreur, se sont emparés de la population bourgeoise qui fuit vers la Finlande avant que les communications par voies ferrées ne soient coupées.

Les résidents étrangers sont également pris de panique et font appel à leurs embassadeurs d'assurer leur protection.



Dans les couloirs de la chambre :
—Ces socialistes ! Jadis, ils demandaient le partage des biens...
—Ils se contentent, maintenant, du partage des places...

# AFFAIRES DE FRANCE

## M. Loubet en Espagne

### La réception du président à Madrid

### Une promenade triomphale

Paris, 25 octobre.

La réception faite par la ville de Madrid au président de la république française a été une des plus grandioses auxquelles il soit possible d'assister. Dès que le cortège, après avoir suivi la promenade du Prado, se fut engagé dans la ville même, les vivats n'ont plus cessé de retentir. Ces ovations, à certains instants, notamment place Puerta del Sol et calle Mayor, étaient la manifestation d'un véritable enthousiasme auquel les dames s'associaient en agitant frénétiquement leurs mouchoirs du haut des balcons.

Il est à noter que l'accueil fut plus particulièrement chaleureux aux endroits du parcours où étaient massées les musiques militaires. Dès que le cortège était en vue, les musiques entamaient la " Marseillaise ", aussitôt les applaudissements crépitaient, les cris de : " Viva Francia ! " étaient poussés et se répétaient quand arrivait la calèche, attelée de quatre chevaux conduits par des postillons poudrés, où le roi et le président étaient assis.

Le cortège était extrêmement brillant. Les cavaliers de l'escorte royale avaient une superbe allure avec leur cuirasse, leur culotte blanche et leur casque surmonté de plumes blanches. Ils encadraient complètement la calèche présidentielle autour de laquelle étaient encore massés des officiers généraux. Grâce à ces précautions, il était impossible d'approcher du président et du roi, séparés de la foule par un triple rang de cavaliers, et en outre, par des troupes qui faisaient une haie continue de la gare au palais. Ces troupes espagnoles, infanterie, cavalerie, artillerie, carabiniers, ont une excellente tenue, et les uniformes, particulièrement ceux des lanciers et surtout ceux des hussards, prêtent admirablement au décor.

Le prince de Bavière occupait avec son aide de camp la seconde calèche également attelée à la daumont. Venaient ensuite MM. Rouvier et Cambon dans des voitures attelées de deux chevaux seulement, ainsi que les suivantes où avaient pris place les personnes de la suite du président et du roi. Au passage devant le drapeau des régiments qui faisaient la haie, le président et le roi se levaient dans leur calèche. M. Loubet se découvrait, Alphonse XIII faisait le salut militaire. Le cortège effectue très lentement le parcours de plus d'une demi-heure nécessaire pour gagner le palais.

A quatre heures, au moment où leur voiture y pénètre, un bataillon d'infanterie et un escadron de hussards de la princesse rendent les honneurs. La musique joue la " Marseillaise ".

La foule, se pressant en rangs épais derrière le cordon de troupes, pousse des vivats retentissants.

Le roi accompagne le président dans les appartements qui lui sont réservés et qu'il parcourt avec lui.

Le président lui exprime à plusieurs reprises en termes très chaleureux, la satisfaction qu'il éprouve à venir à Madrid et ses remerciements pour l'accueil que lui a fait la population madrilène.

Le roi va rejoindre la reine douairière à qui M. Loubet rendra visite dans quelques instants.

### LES VISITES DE M. LOUBET.

M. Cambon présente à M. Loubet les membres de l'ambassade de France à Madrid : puis M. Loubet, accompagné du président du conseil et des personnes de sa suite, se rend auprès de la reine douairière, qui habite une autre partie du palais.

La reine a à côté d'elle le roi, l'Infante Marie-Thérèse et le prince Fernando. La reine fait au président un accueil des plus gracieux et une longue conversation s'engage, au cours de laquelle la reine s'entretient avec M. Loubet des incidents qui marquèrent le séjour de son fils à Paris et le remercie avec émotion de toutes les attentions dont le roi a été l'objet de sa part.

A quatre heures et demie, le roi et le président descendent dans la cour centrale du palais et passent la revue d'une compagnie de hallebardiers qui forment la garde du corps du roi. Les hallebardiers, qui sont tous des hommes de haute stature, défilent ensuite, précédés de leur musique.

Le roi et le président se séparent quelques minutes après. Le roi va se rendre en automobile à Casa de Campo, où il chassera avant que la nuit arrive. Le président, accompagné du général Espinosa, de M. Combarieu et du général Dubois, remonte en landau de gala et rend visite successivement à l'infant don Carlos, qui rendit les honneurs à la tête de sa brigade à l'arrivée du président, et à l'infante Isabelle.

La reine-mère et l'infante Marie-Thérèse ont fait au président de la république la gracieuse amabilité de l'accompagner dans sa visite à la princesse Isabelle. Ils sont partis ensemble du palais royal dans une voiture attelée en daumont, suivie de voitures de gala encadrées par une escorte royale commandée par le marquis de Sotomayor.

La princesse Isabelle a fait un accueil excessivement aimable à M. Loubet. La conversation a eu lieu en langue française, dont la princesse suit le mouvement littéraire avec un vif intérêt.

Les acclamations ont salué le cortège à l'aller et au retour.

### CHAMBRES FRANCAISES.

**Le Ministère Rouvier en Péril. Démission du Ministre de la Guerre.**

Vote de Confiance.

Paris, 11.---M. Dumont, ayant interpellé, hier, le gouvernement sur sa politique générale, M. Rouvier a accepté la discussion immédiate. Le président de la chambre ayant mis aux voix la priorité de discussion de l'interpellation, le gouvernement a été mis en minorité par les nationalistes et les socialistes coalisés.

M. Etienne, ministre de l'Intérieur, et M. Berteaux, ministre de la Guerre, ont immédiatement quitté la Chambre au milieu d'un tumulte indescriptible.

La Chambre crut un moment à la démission du ministère. M. Rouvier déclara qu'il ne faisait pas de ce vote une question de confiance et que le départ de deux ministres n'engageait pas le reste du cabinet. Quelques instants plus tard, M. Berteaux rentrait dans la salle des délibérations, et allait reprendre son siège à l'extrême gauche.

M. Rouvier déclara à la Chambre que la retraite de deux ministres n'était pas un échec si grave qu'il obligeât le ministère à démissionner et que ces deux démissions ne mettraient nullement en question le programme qu'il s'est tracé en arrivant au pouvoir, à savoir les retraites ouvrières, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

M. Berteaux monte ensuite à la tribune et déclara qu'il avait abandonné son siège de ministre et qu'il n'avait pas l'intention de l'aller reprendre.

M. Rouvier, reprenant la parole, déclare que la crise qui avait été causée par les ennemis du gouvernement, qui depuis longtemps avaient médité leur coup ne le surprenait, ni ne l'ébranlait. Vous pouvez, dit-il, trouver des mains plus habiles que les miennes pour défendre la République, mais vous ne trouverez pas d'homme lui offrant de plus grandes garenties.

Finalement, M. Rouvier proposa un vote de confiance qui se décomposa comme suit : pour le gouvernement, 310 ; contre, 147.

**Toujours les socialistes**

PARIS, 11. --- M. Berteaux, ministre de la guerre, se retire seul du ministère. M. Etienne, ministre de l'Intérieur, dont une dépêche précédente annonçait également la démission, succèdera assez probablement à M. Berteaux. On mentionne les noms des généraux Langlois et Brun comme successeurs à M. Berteaux, mais les socialistes déclarent qu'ils ne soutiendront pas le ministère si un général, quel qu'il soit, est nommé ministre de la guerre.

# Les Elections d'Alberta

## Et les appréciations de la presse

("Le Canada," 10 nov.)

La politique sage et conciliante de Sir Wilfrid Laurier reçoit de la population de l'Ouest une approbation éclatante qui réjouira tous les hommes d'ordre, de sens et de progrès.

Et maintenant c'est au tour de M. Haultain d'apprendre que l'Ouest ne veut pas des fauteurs de discorde et de haine.

Tous nos compliments à l'hon. M. Rutherford pour son éclatant succès.

("Le Canada," 11 nov.)

Nous avons indiqué quelle était la portée de l'élection, nous avons montré par les déclarations des chefs des deux partis le choix qui était offert aux électeurs.

D'un côté, une constitution sage, pondérée, très avantageuse au point de vue des intérêts matériels et garantissant le maintien des lois de tolérance et de respect mutuels, créées et approuvées déjà par le peuple.

De l'autre côté, la perspective d'une ère de procès et d'incertitude, les chances de conflits innombrables de race et de religion, le bouleversement d'un état de choses qui avait favorablement fonctionné jusqu'à présent.

Réduite à ces termes, la proposition ne pouvait avoir qu'une solution.

Nous n'attendions pas moins de la population intelligente d'Alberta que l'approbation quasi unanime qu'elle a donnée à la politique du cabinet Rutherford.

("Le Soleil.")

Le résultat des élections d'Alberta est celui qu'il fallait prévoir.

Le parti libéral, sous la direction de l'hon. M. Rutherford, a remporté la plus éclatante victoire.

Le peuple d'Alberta s'est prononcé. Cette première élection est d'une importance capitale.

La question posée aux électeurs d'Alberta était celle-ci : La constitution donnée à l'Alberta par Sir Wilfrid est-elle la bonne ? Presque à l'unanimité, le peuple a répondu : Oui.

Les conservateurs avaient ouvert leur campagne en protestant contre la clause des écoles séparées.

L'hon. M. Rutherford s'est engagé à mettre à exécution cette clause avec la même loyauté qu'il appliquerait les autres.

M. Bennett, le chef du parti conservateur, n'a pas même pu se faire élire.

Cette victoire répond admirablement aux bigots de Toronto, qui ont tenté de soulever le fanatisme, l'hiver dernier, et ont exploité contre nous la religion, la nationalité de Sir Wilfrid Laurier. Ils se sont opposés à la clause 16 du bill d'autonomie sous le prétexte qu'elle imposait aux nouvelles provinces des écoles dont elles ne voulaient pas.

M. Bennett lui-même, appelé à London par M. Borden, le chef de l'opposition, a déclaré et répété cent fois que l'Ouest ne voulait pas d'écoles séparées, et que c'était une criante injustice que de les imposer.

Le même M. Bennett, chef ce son parti, n'a pu se faire élire dans son comté.

Le résultat d'hier est encore un coup porté à l'intransigeance et au fanatisme.

(" Le Temps," d'Ottawa.)

La victoire la plus magnifique et la plus complète est restée aux libéraux dans les élections d'Alberta. Et cela devait être. Les journaux conservateurs ont prophétisé cette victoire. Seulement, ils ne croyaient pas qu'elle serait si écrasante pour les conservateurs et si complète pour les libéraux. Les journaux ministériels ne se sont pas trompés dans leurs prévisions. Ils avaient tant de confiance dans les résultats de la lutte récente ; ils avaient tant de foi dans le bon sens et le jugement du peuple, qu'ils sont toujours restés dans les bornes de la meilleure discussion politique. Aux journaux conservateurs et fanatiques les appels aux passions, aux jalousies de race, aux haines de religion ; au " News " la froide rage et l'injustice ; aux journaux conservateurs français, les cris d'énergumènes et les injures, l'envie et la calomnie.

Les journaux libéraux ont fait une campagne saine, exempte d'injustice et de mauvaise foi.

(Du " Star," de Montréal, journal conservateur.)

La victoire éclatante des libéraux, dans Alberta, était ce à quoi l'on devait s'attendre, à moins qu'il n'y eut de fortes raisons de rejeter le parti qui commandait le patronage fédéral. La seule raison, assez forte pour pouvoir faire battre le gouvernement libéral dans les circonstances, eut été un grand soulèvement populaire, tel que l'attendait Toronto, contre les clauses scolaires des bills d'autonomie....

La victoire du gouvernement Rutherford, malgré qu'il fût à moitié responsable de ces clauses scolaires, prouve, toutefois, que la population du Nord-Ouest est moins excitée à ce sujet, qu'une autre population plus près de nous,

(Du " Herald " de Montréal)

Le résultat de l'élection générale dans la nouvelle province d'Alberta est tel que le seul commentaire nécessaire est celui du " boss " Murphy de New-York, mercredi ; " Que voulez-vous que je vous dise ! "

Lorsque l'on se rappelle tout le tapage fait, il y a moins d'un an, au nom du peuple du Nord-Ouest ; comment tout avait été mis sans dessus dessous à Ottawa, quelle assurance M. Bennett, de Calgary, avait donnée à London et à Oxford Nord que l'Ouest était mûr pour la révolte et tout ce qui s'en suit, la chute que racontent les bulletins d'aujourd'hui est si profonde qu'elle nous rend presque ridicules.

M. Bennett, le prophète de la révolution, est devenu le chef de l'opposition dans Alberta, et il n'est pas même dans la poignée d'oppositionnistes élus. Alberta, qui avait l'occasion d'exprimer son mécontentement de la façon dont les provinces avaient été organisées, élit une législature presque unanimement libérale.

Il ne faut donc pas s'étonner que les conservateurs de Toronto soient furieux contre les libéraux d'Ottawa. A part de cela, " Que voulez-vous que nous en disions ? " Evidemment, il n'y aura pas de révolution cette année.

(De la " Patrie ")

La défaite écrasante subie par les agitateurs et les intolérants dans la province d'Alberta, est la récompense méritée de leur manque de patriotisme.

Au lieu de reconnaitre loyalement les titres de la minorité aux quelques privilèges que la constitution leur assure, ils ont demandé à l'électorat d'imposer aux catholiques leur volonté, à eux, leurs méthodes, à eux. Ils les ont dénoncés, décriés, mis au ban de l'opinion publique, comme des êtres inférieurs, des parias.

En un mot, ils ont invité la population protestante à s'unir pour ostraciser les catholiques.

Nous n'exagérons en rien en indiquant à nos lecteurs le terrain sur lequel la lutte s'est faite dans l'Alberta.

(De la " Gazette," journal conservateur.)

Les élections pour la première législature d'Alberta ont donné pour résultat une grande majorité en faveur du cabinet Rutherford. On s'y attendait. C'était une tâche ardue que l'opposition avait entreprise. Elle avait contre elle la grande force du département de l'Intérieur, dans une province où un grand nombre d'électeurs sont des débiteurs du gouvernement et dont, en particulier, chaque district désire et compte sur quelque faveur gouvernementale, soit d'Edmonton soit d'Ottawa.

La question des écoles qui a tant fait parler à Ottawa et ailleurs, ne paraît pas avoir eu beaucoup d'influence sur les électeurs, si elle en a eu. Si la population d'Alberta a quelque objection à ce que son système scolaire soit réglementé à Ottawa, cette objection a dû lui paraître de moindre importance que d'autres considérations.















**Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.**

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur.



**Résume des Règlements pour disposer des Terrains Miniers du Dominion dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon.**

**Charbon.** --- Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

**Quartz.** --- Les personnes âgées de 18 ans et plus ou les compagnies à capital réuni possédant des certificats libres de mineur peuvent obtenir une entrée pour des terrains miniers.

Un certificat de mineur libre est fourni pour une ou plusieurs années, mais pour pas plus de 5 ans sur paiement à l'avance de $7.50 par année, pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie sélon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un " claim " de 1,500 x 1,500 pieds en le marquant avec deux poteaux légaux portant des avis, un à chaque bout de la veine.

Le claim doit être enrégistré dans l'espace de 15 jours, s'il est situé dans un rayon de 10 milles du bureau d'un régistrateur, un jour de plus sera alloué pour chaque 10 milles additionnels, ou fraction d'un mille. Le prix d'enrégistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensés et payés, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre après avoir rempli toutes les autres conditions.

Le ministre de l'Intérieur pourra aussi donner permission de choisir des claims contenant du fer, du mica et du cuivre dans les territoires du Yukon. Ces claims ne devront pas dépasser 160 acres.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2 1-2 pour cent sur les ventes des produits de cet endroit minier.

Travail de mines dans les placers.— Manitoba et le Nord-Ouest, excepté le Territoire du Yukon. --- Les claims de travail de mine dans les placers sont, généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entré $5.00, devant être renouvelé tous les ans. Les claims de la rivière Saskatchewan sont ou de barre ou de banc les premiers sont 100 pieds de long et s'étendent entre la marée haute et basse. Les derniers comprennent les creusages de barre, mais s'étendent en arrière de la base de la colline ou du bord de la rivière, mais n'excédent pas mille pieds. Des claims de 200 pieds de large peuvent être obtenus où l'on se sert de pouvoir à la vapeur.

Creusage dans les rivières du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, excepté le Territoire du Yukon. --- Un mineur libre ne peut obtenir que deux bails de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le droit du locataire se résume au bord ou lit submergé de la rivière, au-dessous de la ligne des eaux et sujet aux droits de tous ceux qui ont ou qui pourront recevoir des entrées pour creusage de barre ou claims de bancs, excepté sur la rivière Saskatchewan, où le locataire peut creuser à l'eau haute, alternativement sur chaque tenure à bail.

Le locataire devra faire fonctionner un drageur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail, mais un drageur sera suffisant pour chaque 15 milles ou fraction, si un individu ou une compagnie a passé plus d'un bail.

Taux. --- $10 par année pour chaque mille de rivière loué.

Royauté de 2 1-2 pour cent collectée sur la production dès qu'ellle excède $10,000.

Dragnage dans le territoire du Yukon. --- Un mineur libre peut avoir six loyers renouvelables de 5 milles chacun, pour un terme de vingt ans.

Le droit du locataire se résume au lit ou barres submergés de la rivière, au-dessous de la ligne basse des eaux. Cette limite devant être fixée par sa position le 1er août de l'année de la date du bail.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur dans deux ans à partir de de la date du loyer et un dragueur pour chaque 5 milles dans les six ans de telle date. Taux $100 par mille, pour la première année et $10 par mille pour chaque année subséquente.

La royauté est la même que pour le travail de mine dans les placers.

Travail de mine dans les placers du Territoire du Yukon. --- Les claims de criques, rivières, collines ne devront pas dépasser 250 pieds de long mesurés sur la ligne de base ou direction générale du crique ou gulch, et la largeur étant de 1000 à 2000 pieds. Tous les autres claims de placers devront être de 250 pieds carrés.

Les claims devront être marqués par deux poteaux légaux, un à chaque bout, portant des avis.

Chaque entrée doit être obtenue dans les dix jours si le claim est dans un rayon de dix milles du bureau du régistrateur. Un jour de plus est alloué pour chaque dix milles additionnels ou fraction de mille.

La personne ou la compagnie garnissant un claim de pieux doit avoir un certificat de mineur libre.

Le découvreur d'une mine nouvelle a droit à un claim de 1000 pieds de long, et si deux mineurs agissent de concert, ils pourront prendre un claim de 1500 pieds sur la production duquel on ne pourra charger de royauté.

Entrée $10. Royauté au taux de 2 1-2 pour cent sur la valeur de l'or envoyé du Yukon pour être payé au contrôleur.

Un mineur libre ne pourra recevoir plus d'un claim minier sur chaque rivière ou crique, mais le même mineur pourra posséder plusieurs claims différents en les achetant et les mineurs libres peuvent travailler leurs claims en société en donnant avis et en payant un honoraire de $2.00.

Un claim peut être abandonné et un autre obtenu sur le même crique, ruisseau ou rivière en donnant avis du fait en payant un honoraire.

Des travaux d'une valeur de $200 doivent être exécutés annuellement sur chaque claim.

Un certificat des travaux exécutés doit être obtenu à tous les ans, sinon le claim devra être considéré comme abandonné et pourra être occupé par un mineur libre.

Les limites d'un claim ne pourront être complètement définies qu'après en avoir fait l'arpentage et en avoir fait publier des avis dans la " Gazette Officielle " du Yukon.

Pétrole. --- Toute les terres non vendues de la Puissance dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon sont ouvertes aux chercheurs de pétrole et le ministre pourra réserver pour un individu ou une compagnie possédant des machines sur le terrain qui devra être soumis à des recherches, une superficie de 1920 acres pour une période qu'il devra décider, la longueur de ce terrain ne devra pas dépasser 3 fois la largeur.

Si le chercheur découvrait du pétrole en quantité pouvant rapporter des profits et établir cette découverte, une surface n'exédant pas 640 acres y compris le puits d'huile, seront vendues au chercheur au taux de $1.00 l'acre et le reste du terrain soit 1280 acres seront vendus au taux de $3.00 l'acre, sujet à la royauté au taux qui pourra être spécifié par un ordre en conseil.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.
Département de l'Intérieur.

# Le Courrier de l'Ouest

EDMONTON, JEUDI, 23 NOVEMBRE 1905

BOITE POSTALE 25


## Après les Elections.

Les elections provinciales sont terminées. La politique du parti libéral que nous avons soutenue dans ce journal a remporté une victoire tellement éclatante que le gouvernement actuel trouvera difficilement, au sein du Parlement nouveau, l'ombre même d'une opposition.

Nous n'avons qu'à nous féliciter de ce résultat, gros de conséquences pour la prospérité future de notre pays. Par leurs votes, les électeurs ont porté un coup droit au monopole insupportable du C. P. R. et affirmé leur volonté de soutenir un gonvernement décidé à activer la construction de voies ferrées indispensables, pour hâter le peuplement de l'Alberta et ouvrir à ses produits des débouchés nouveaux.

Ce sont surtout les habitants d'Edmonton qui doivent se réjouir. Leur ville l'emporte sur la citadèlle conservatrice qui lui disputait la suprématie, et il est désormais certain qu'elle sera la capitale de la nouvelle province. Telles sont les heureuses prévisions qui se dégagent du triomphe du parti libéral, considéré au point de vue de l'intérêt général.

Si nous nous plaçons au point de vue canadien-français, point de vue plus étroit, mais qui nous tient à cœur, nous n'avons pas, il est vrai, à nous montrer aussi satisfait du résultat des élections. Dans un district, comprenant une majorité de Canadiens-français, le candidat que nous défendions a été battu. Que M. McKenney, qui est libéral, c'est-à-dire un de nos amis, l'ait emporté à St. Albert, il u'y a rien là qui puisse nous choquer et nous l'eussions sans doute défendu et aidé, si son adversaire, M. Boudreau, n'avait été un Canadien-français. Il est inadmissible, en effet, que l'élément francais, qui joue un rôle si important dans la province, ne soit représenté par personne au Parlement. Le district de St. Albert, où nous sommes en majorité, devait, nous l'espérions, élire un des nôtres. Il n'en a malheureusement pas été ainsi. Ce résultat est au moins étrange. Essayons de l'expliquer et d'en tirer pour l'avenir un utile enseignement.

Nous prêchions dans notre premier numéro et nous continuerons à prêcher l'union entre les Canadiens-anglais et les Canadiens-français. Peut-être aurions-nous dû commencer par prêcher l'union et la concorde entre les Canadiens-français seuls. Sans ellés, nous ne pouvons rien. En politique surtout, tant que nos forces demeureront éparses, notre voix ne sera pas écoutée. Celà est tellement élémentaire que nous nous en voudrions d'insister sur ce point. Les électeurs français de St. Albert, (nous parlons de ceux qui ont voté contre M. Boudreau), n'ont pas su résister au malin plaisir de faire une niche à l'un des leurs. Ils n'ont pas su comprendre qu'en agissant ainsi, ils se faisaient tort à eux-mêmes. Certes, M. McKenney représentera, au Parlement, les mêmes idées politiques que M. Boudreau, et il n'y a que demi mal. Qui ne reconnaîtrait cependant que l'élection de ce dernier eut été plus conforme à nos intérêts bien entendus : une voix autorisée, celle d'un Canadien-français, aurait pu se faire entendre pour les défendre, au besoin et en tout cas, pour faire connaître à nos compataiotas de langue anglaise nos besoins spéciaux. Nous eussions aussi, ce qui a son importance, évité une blessure d'amour-propre. L'échec de M. Boudreau, qui nous atteint tous, a montré nótre faiblesse ainsi que notre manque de discipline.

Le personnalité de notre candidat pouvait ne pas plaire à tous. Qu'importe. Il était de notre devoir de le faire triompher. Un parti politique n'arrive à rien, si les membres qui le composent hésitent à faire le sacrifice de leurs mesquines rancunes personnelles et les préfèrent à l'intérêt général. Ce qui est vrai pour un parti politique s'applique à plus forte raison aux Canadiens-français, dont l'union cimentée par une communauté d'origine, de langue et d'aspirations, devrait être invincible. Avouons-le : nous avons manqué d'esprit de famille. Nous n'avons pas su faire suffisamment abstraction de la personnalité de M. Boudreau, pour ne voir en lui que le représentant des intérêts canadiens-français. Reconnaissons franchement notre erreur. Unissons-nous pour les luttes futures et nous ne la commettrons plus.

EMILIEN.

## GRAND DESAPPOINTEMENT

Pour avoir une idée exacte de l'état d'âme dans lequel les élections d'Alberta ont jeté les politiciens conservateurs, il faut lire la phrase suivante dans l'un de leurs journaux :

" La seule raison, assez forte pour " pouvoir faire battre le gouverne- " ment libéral (d'Alberta) dans les " circonstances, eut été un grand sou- " lèvement populaire–tel que l'attendait " Toronto—contre les clauses scolaires " des bills d'autonomie."

(The Star, Montréal).

Bien que le *Star* paraisse accepter le fait assez philosophiquement, il n'en exprime pas moins la chose, la triste chose, l'objet du profond désappointement ou de l'amère déception ressentie par les partisans torys, non seulement de Toronto, mais de tout le Canada. L'âme conservatrice avait voulu et prémédité une agitation populaire, même une rébellion ouverte, une guerre civile, dont les conséquences, quoique malheureuses à l'extrême pour le pays, auraient pu être heureuses au point de vue tory.

Or, jusqn'à présent, les agitateurs ont pleinement réussi à n'agiter qu'eux-mêmes, chez eux, là-bas, à Toronto, à Québec, et ailleurs. Mais ça ne leur a servi à rien, l'incendie ne s'étant pas propagée dans l'Ouest. C'est dans l'Ouest qu'il faudrait une explosion pour produire l'effet désiré, pour faire de la casse.

× ×

Avec une science plus ou moins sûre, mais avec beaucoup d'espoir et de sollicitude, nos dynamitards de l'Est préparaient, pour l'Ouest, un coup formidable depuis un an. Puis, à la dernière heure, la complicité de l'Ouest faisant défaut, le coup a raté.

La fumée passée, les turbulents constatent, à leur grand chagrin, que le peuple de l'Ouest est toujours resté calme.

Le *Star* de Montréal en fait l'aveu pénible :

" La victoire du gouvernement Rutherford, dit-il, prouve toutefois que " la population du Nord-Ouest est " moins excitée qu'une autre population " plus près de nous."

Elle est inoubliable cette phrase : " La population de l'Ouest est MOINS EXCITÉE qu'une AUTRE POPULATION plus près de nous."

Le confrère aurait pu dire : BEAUCOUP moins excitée qu'une autre population BIEN plus près de nous.

× ×

La *Gazette* de Montréal, autre journal tory, fait la même constatation, mais avec une pointe d'aigreur en plus, car elle ajoute :

" Si la population d'Alberta a quel- " que objection à ce que son système " scolaire soit réglementé à Ottawa, " cette objection a dû lui paraître de " moindre importance que d'autres " considérations."

L'apparente froideur de ce langage injurieux dissimule à peine le dépit, la sourde colère de celui qui l'a tenu.

Nous répondrons que le peuple d'Alberta ne mérite pas les insulte de la *Gazette* et qu'il est aussi fier, aussi jaloux de ses droits qu'on peut l'être à Toronto, à Montréal ou à Québec.

Seulement, dans l'Ouest, où l'abondance agricole est si grande, il y a disette extrême de têtes chaudes. Les démagogues du parti conservateur n'ont pu trouver, chez nous, autant de nigauds qu'ils l'auraient voulu pour se faire gober. Leurs fausses représentations sont tombées à plat.

Les citoyens d'Alberta—la dernière élection en fournit la preuve—tiendront pour un insigne menteur—ou un pauvre détraqué—tout politicien, hâbleur ou plumitif, qui osera venir, chez eux, leur dire qu'Ottawa s'est permis d'empiéter sur leurs droits. Que celui-là reste donc à Montréal ou à Toronto. Inutile de se déranger pour si peu.

La fameuse clause scolaire, telle qu'insérée dans la constitution d'Alberta, loin d'être un empiètement d'Ottawa, donne, au contraire, à cette province les pouvoirs les plus étendus, le pouvoir absolu de réglementer à sa guise ses écoles et son système scolaire. Je dis *pouvoir absolu*, même en tenant compte de la restriction qui limite ce pouvoir au respect des droits naturels de l'individu, du citoyen, du sujet britannique. Ces droits-là étant la source et la condition de tous les autres, une constitution nationale ne peut avoir d'autre objet légitime que celui de les protéger, non de les opprimer. Autrement, ce ne serait pas une constitution, mais de l'autocratie.

Le Canada n'est pas la Russie.

÷ ÷

Sous le rapport de l'administration scolaire, les nouvelles provinces jouissant de pouvoirs beaucoup plus étendus que leurs sœurs ainées, Ontario et Québec, n'en possèdent, pourquoi seraient-elles justiffables d'en réclamer de plus grands encore, c'est-à-dire tellement amples que cette monstruosité serait un outrage à la constitution britannique même, puisqu'il est de fait que ni le Gouvernement ni le Parlement de la mère patrie ne voudraient s'en arroger de semblables. Il y aurait révolution en Angleterre, pays de liberté individuelle.

En venant dans l'Ouest, les colons d'Alberta et de Saskatchewan n'ont pas convoité seulement que la possession de la terre, mais aussi la jouissance entière d'une liberté qu'on leur a promise pour les y attirer ; la liberté pour eux-mêmes, pour leurs familles, pour leurs enfants.

Ces braves colons, beaucoup plus intelligents que la *Gazette* de Montréal n'aime à le dire, ont parfaitement compris que la vaine théorie des *Droits Provinciaux* signifie, en fin de compte, négation du droit et de la liberté, oppression et despotisme ; et qu'elle ne repose, en dehors de cette signification réelle, que sur des phrases sonores, des mots vides et creux.

+ +

Lorsque R. B. Bennett et ses lieutenants, dans leurs déclamations échevelées, dénonçaient la tyrannie d'Ottawa et invitaient le peuple à secouer le joug de l'esclavage, le peuple, lui, raisonnait de la manière suivante : Si jamais le programme de ces excités-là se réalise, ce sera alors le temps, pour nous, de parler esclavage et rébellion ; en attendant, occupons-nous d'affaires plus réelles et plus pressantes.

Les journaux conservateurs, comme la *Gazette*, ont beau insinuer que ce raisonnement est attribuable à l'inintelligence des électeurs, il n'en reste pas moins acquis que les électeurs d'Alberta ont vu clair.

A leur tour, les électeurs de Saskatchewan donneront bientôt la preuve qu'ils ne sont pas plus aveugles.

La théorie des *Provincial Rights* n'est qu'un subterfuge, de la poudre aux yeux des dupes. Ce que M. Haultain demande qu'on lui confie en réalité, c'est l'exercice du droit au despotisme. Il ne l'obtiendra pas.

Les journaux conservateurs peuvent en faire leur deuil,... dès maintenant.

## LES ELECTIONS DANS ALBERTA

Quelques résultats de la votation

### Wetaskiwin

| Bureaux de votation | Rosenroll | Angus |
|---|---|---|
| Wetaskiwin East | 77 | 46 |
| Wetaskiwin West | 106 | 107 |
| Camrose | 40 | 22 |
| Hillside | 9 | 6 |
| Pleasant Prairie | 41 | 3 |
| Crooked Lake | 23 | 3 |
| Lone Ridge | 10 | 1 |
| Falun | 8 | 0 |
| Patience | 1 | 6 |
| Wang | 14 | 3 |
| Angus Ridge | 16 | 12 |
| New Sweden | 25 | 4 |
| New Berlin | [illegible] | 8 |
| New Norway | 39 | 7 |
| Duhamel | 29 | 0 |
| Rosenroll | 29 | 7 |
| Bittern Lake | 18 | 5 |
| Lake De May | 12 | 5 |
| Heather Brae | 11 | 10 |
| Bawlf | 11 | 5 |
| Schneiderville | 7 | 1 |
| Quarrel | 8 | 6 |
| Youngstown | 9 | 10 |
| | 552 | 278 |

Majorité pour Rosenroll, libéral, 274

### Victoria

| | Walker | Shera |
|---|---|---|
| Agricola | 26 | 32 |
| Fort Saskatchewan | 66 | 89 |
| Good Hope | 19 | 29 |
| Beaver Hills | 55 | 38 |
| Brudeoheim | 15 | 26 |
| Bolton | 6 | 4 |
| Skaro | 37 | 17 |
| Star | 53 | 43 |
| Wostok | 106 | 24 |
| Hunka | 28 | 6 |
| Andrew | 52 | 16 |
| Papela | 52 | 6 |
| Sodá Lake | 12 | 8 |
| Whitford | 65 | 21 |
| Shancr[illegible] | 78 | 12 |
| Marl | 47 | 3 |
| Saddle Lake | 6 | 2 |
| Island Lake | 36 | 12 |
| Southbend | 19 | 2 |
| Brosseau | 22 | 3 |
| St. Paul | 122 | 12 |
| Total | 922 | 415 |

Majorité pour Walker, libéral, 507

Shera perd son dépot.

### Pincher Creek

| | Kemmis. | Marcellus. | Sherman. |
|---|---|---|---|
| Pincher Creek | 120 | 127 | 13 |
| C[illegible]man | 26 | 43 | 80 |
| Blairmore | 26 | 40 | 28 |
| Cowley | 41 | 26 | 3 |
| St. Agness | 5 | 19 | 1 |
| Crook | 14 | 11 | 1 |
| Canadian North West Oil Co. Camp. | 2 | 7 | 1 |
| Twin Butte | 12 | 12 | 0 |
| Moutain Mill | 17 | 41 | 0 |
| Dry Fork | 6 | 15 | 1 |
| Lundbreck | 15 | 5 | 11 |
| Fishburn | 25 | 40 | 6 |
| Frank | 13 | 21 | 138 |
| Lille | 9 | 75 | 66 |
| Bellevue | 8 | 8 | 75 |
| Livingstone | 37 | 9 | 1 |
| Gillingham | 25 | 2 | 1 |
| Yarrow | 6 | 13 | 0 |
| Oil City | 5 | 7 | 1 |
| Summerview | 6 | 20 | 1 |
| | 409 | 548 | 427 |

Mercellus est élu.

### L'Eturgeon

| | Boyle | Knight |
|---|---|---|
| Athabasca Landing | 48 | 47 |
| Victoria | 30 | 3 |
| Lobstick | 12 | 0 |
| Belmont | 30 | 9 |
| Turnip Lake | 29 | 3 |
| Edwin | 51 | 0 |
| Varanka | 23 | 0 |
| Horse Hills | 36 | 5 |
| Vermillon | 33 | 0 |
| St. Eugène | 43 | 6 |
| Creuzot | 27 | 9 |
| Sturgeon Valley | 9 | 28 |
| Sunnyside | 7 | 23 |
| Lamoureux | 55 | 4 |
| Excelrior | 11 | 11 |
| Bon Accord | 14 | 12 |
| St. Emile | 52 | 1 |
| Namao | 20 | 30 |
| Deep Creek | 24 | 1 |
| Beaver | 15 | 2 |
| Wnite Fish Lake | 23 | 0 |
| Lac La Biche | 85 | 2 |
| Total | 708 | 211 |

Majorité pour Boyle 497.

Plus, le résultat d'un pole favorable à venir.

### Rosebud

Majorités pour C. Heibert:

C. Heibert — Didsbury 56 ; Harmattan 14 ; Little Red Deer 6 ; Neapolis 15 ; Sunnyslope 15 ; Three Hills 14 ; Hope 12 ; Hawkeye 13 ; Kansas 25 ; Stuart 11 ; Carbon 10 . Total 181.

Majorités pour Dr Clark.

Dr. Clark—Olds 8 ; Hainstock 15 ; Eagle Valley 5 ; Lone Pine 15 ; Hammer 112 ; Mayton 19 ; McLeod 10 ; Carstairs 110 ; Waterloo 20 ; White 11 ; Beaver Dam 20 ; Waterside 2 ; Total 147.

### Red Deer.

| | Moore | Gaetz | McK | Obj |
|---|---|---|---|---|
| Red Deer N | 20 | 38 | 0 | 1 |
| Red Deer E | 90 | 97 | 11 | 14 |
| Red Deer W | 47 | 42 | 7 | 11 |
| Poplar Ridge | 33 | 24 | 4 | 3 |
| Blindman | 19 | 17 | 6 | — |
| Burnt Lake | 29 | 18 | 4 | 5 |
| Penhold | 15 | 40 | 21 | — |
| Carritt | 15 | 5 | 0 | 2 |
| Willowdale | 17 | 53 | 4 | — |
| Hillsdown | 23 | 24 | 3 | — |
| Evarts | 63 | 26 | 4 | — |
| Content | 30 | 11 | 2 | — |
| Kassamo | 12 | 5 | 15 | — |
| Ross Place | 13 | 3 | 1 | — |
| Brookfield | 11 | 14 | 2 | — |
| Mound Laàe | 16 | 14 | 2 | — |
| McHardy | 14 | 8 | 0 | 2 |
| Harbison | 13 | 4 | 0 | 1 |
| Ewing | 5 | 5 | 0 | — |
| Stewart | 6 | 9 | 0 | — |
| Lunds | 5 | 10 | 0 | — |
| | 496 | 467 | 80 | 57 |
| Votes contestés | 36 | 21 | | |
| Totaux | 532 | 488 | | |

# COLONISATION

"La colonisation dans la province de Québec a à lutter contre une concurrence formidable, celle des prairies de l'Ouest.

"Une simple comparaison des deux situations va établir notre prétention.

"Dans l'Ouest les terres sont gratuites ; il y en a en quantité ; les formalités à remplir pour les prendre sont des plus simples. Il n'y a ni déboisement, ni défrichement, ni chemins à faire ; il n'y a qu'à mettre la charrue en terre, et la prairie comme route est libre comme la mer, là où le chemin de fer ne passe pas tout près.

"Dans la province de Québec, les terres ne sont ni libres, ni gratuites ; le gouvernement les vend. Le prix à payer ne serait pas cependant un empêchement, si seulement le colon pouvait se choisir une terre là où bon lui semblerait : mais les terres cultivables et faciles d'accès sont pour la plupart englobées dans ce que l'on appelle les "imites des marchands de bois" quand elles ne sont pas entre les mains de spéculateurs ; les formalités à remplir pour obtenir celles qui sont libres sont pleines de restrictions, et dans les districts où le gouvernement offre des terres en vente, il n'y généralement ni chemin de fer, ni route carrossable, pas même de sentier, et le colon refuse de s'enfoncer à vingt-cinq et trente milles dans la forêt quand il voit en deçà tant de belles terres en possession des marchands de bois ou des accapareurs. S'il était riche il paierait bien à ces spéculateurs le prix qu'ils demandent de leurs terres, mais généralement notre colon n'a pas d'argent." —*Le Temps.*

ALBERTA.

La province d'Alberta a une longueur de 764 milles, du nord au sud, de la frontière internationale au 60e lat. nord.

La largeur n'est pas uniforme. A la hauteur d'Edmonton, elle est de 360 milles de l'Est à l'Ouest.

En superficie, Alberta renferme 281,000 milles carrés.

La partie d'Alberta la mieux peuplée, jusqu'à présent, et en même temps réputée la plus fertile et la plus riche se trouve au cœur même de ce pays et est connue sous la désignation d'Alberta Central, s'étendant jusqu'à 100 milles au sud et 100 milles au nord d'Edmonton, de Red Deer à la rivière Athabaska.

Elle comprend 70,000 milles carrés d'un sol incomparablement fertile, sous un climat simplement merveilleux.

Où pourrait-on trouver une aussi grande étendue non interrompue de bonne terre arable ! La majeure portion en est encore inoccupée et inculte, malgré l'affluence des immigrants,

Au delà de la région dénommée Alberta Central, s'étend une contrée encore plus vaste ; c'est Alberta-Nord, commençant à Athabasca Landing au sud, et finissant au 60e latitude, au nord, entre les méridiens 110e et 120e. Elle renferme 150,000 milles carrés, surface en grande partie très propre à l'agriculture. Avant longtemps, elle fera vivre une nombreuse population dans l'aisance.

Pour avoir une idée de l'excellence du sol d'Alberta, il faut savoir que cette province produira un jour plus de blé annuellement que n'en produisent aujourd'hui, annuellement, tous les états de l'union Américaine ensemble. C'est la conclusion à laquelle en sont venus les Américains eux-mêmes, après une munitieuse et rigoureuse investigation.

En général, ces Américains chercheurs et perspicaces sont mieux au fait des ressources du Canada que les Canadiens. Ils en savent surtout beaucoup plus long que les habitants de la province de Québec, aussi ignorants d'eux-mêmes que de leur pays.

L'Alberta Central seule, quand elle sera colonisée, fournira plus de grains, de viande et de nourriture que les cinq provinces de l'Est ensemble : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Isle du Prince-Edouard.

Est-ce qu'on s'en doute dans la province de Québec ?

Alberta-Nord renferme cette fameuse et immense vallée de la rivière la Paix, où le blé — c'est aujourd'hui un fait avéré—pousse meilleur et plus abondant que dans les régions les plus favorisées de Manitoba.

Les terres d'Alberta ont le plus grand attrait pour les cultivateurs américains des états de l'Ouest. C'est à qui, parmi eux, vendra sa terre du Dakota ou du Minnesota, afin de l'échanger contre une terre de la province canadienne et venir s'y établir avec sa famille. Cette tendance est tellement accentuée qu'elle est devenue son propre obstacle, dans certaines localités, où, tous à la fois veulent se déplacer après avoir vendu leurs fermes. Les acquéreurs faisant défaut par conséquent, l'on est bien forcé de garder sa place et d'attendre.

Au nord d'Alberta commence un territoire dont l'immensité, capable de loger un empire, s'étend jusqu'au Cercle Arctique, à 2,000 milles d'Edmonton. Ce pays, comme l'Alberta-Nord, dépend d'Edmonton pour ses communications, ses échanges, ses approvisionnements de toute nature. Dans tout ce vaste territoire, on dort sous des couvertes faites, à Edmonton, de la laine produite dans l'Alberta Central ; on se nourrit de la farine, de blé ou d'avoine, de *bacon* et de beurre faits à Edmonton, le beurre étant expédié dans des tinettes fabriquées à Edmonton. Les portes et chassis de ces résidences éloignées proviennent des manufactures d'Edmonton. On fume les cigars d'Edmonton. Toute marchandise qui arrive porte la marque d'une maison d'Edmonton.

EDMONTON

La ville d'Edmonton est sise à 318 milles de la frontière des Etats-Unis et à 446 de la limite d'Alberta au nord ; à 210 à l'est de la Colombie Anglaise et à 150 milles à l'ouest de la province de Saskatchewan.

Elle occupe donc à peu près le centre géographique d'une province destinée à devenir l'une des plus importantes du Dominion.

En 1901, Edmonton n'avait qu'une population de 2,652 d'habitants ; aujourd'hui, cette population est de 10,000 âmes. Elle sera de 25,000 dans cinq ans, de 100,000 dans vingt ans.

La situation stratégique d'Edmonton en fait un centre naturel pour les opérations commerciales et manufacturières.

Outre ses mines de charbon dont l'exploitation est singulièrement facile et peu dispendieuse, Edmonton est de tous côtés entourée d'une contrée éminemment fertile.

M. John A. Ewan, envoyé spécial du *globe* de Toronto, écrivait, après avoir passé une saison entière à étudier les ressources du Nord-Ouest :

"To the south, east, west and "north of Edmonton is a great area "of the blackest and richest land I "ever saw."

**Lacombe**

| | Puffer. | Gilmour |
|---|---|---|
| Alix | 31 | 23 |
| Wells | 4 | 5 |
| Vigs | 5 | 2 |
| Nebraska | 15 | 1 |
| North Lacombe | 100 | 79 |
| Bullocksville | 11 | 17 |
| Sharpe's | 12 | 19 |
| Lincoln | 6 | 11 |
| Valley City | 32 | 18 |
| Arbordale | 12 | 21 |
| South Lacombe | 54 | 51 |
| Turville | 18 | 11 |
| Westlinges | 10 | 6 |
| Canyon | 14 | 14 |
| Calkins | 3 | 5 |
| Aspeland | 8 | 14 |
| North Star | 19 | 18 |
| Blackfalds | 30 | 34 |
| Outlet | 12 | 6 |
| Tees | 14 | 9 |
| Morningside | 15 | 35 |
| Guss | 18 | 8 |
| Lamerton | 28 | 35 |
| Bentley | 31 | 30 |
| Rupley | 4 | 15 |
| Libéral | 22 | 9 |
| Larose | 15 | 7 |
| Blue Ridge | 15 | 11 |
| Mount's | 6 | 8 |
| Willow Park | 17 | 10 |
| Willow Creek | 20 | 3 |
| Smiths | 5 | 11 |
| Total | 607 | 544 |

**Majorité pour Puffer, 53**

**Macleod**

| | Greer, | McLenzie. | Campbell. |
|---|---|---|---|
| Stand-Off | 5 | 19 | 3 |
| Ewelme | 6 | 22 | 4 |
| Rathwell | 27 | 28 | 2 |
| Blood Agency | 3 | 14 | 6 |
| Kipp | 4 | 10 | 0 |
| Orton | 4 | 17 | 0 |
| Macleod A | 54 | 106 | 0 |
| Macleod B | 46 | 47 | 3 |
| Macleod C | 24 | 15 | 0 |
| Olsen | 4 | 16 | 5 |
| Spring Point | 2 | 9 | 1 |
| Round-Up | 5 | 8 | 2 |
| Meadow Creek | 10 | 21 | 0 |
| Leavings | 29 | 53 | 5 |
| Walters | 7 | 13 | 3 |
| Rocky Coulee | 7 | 23 | 7 |
| Elmor | 4 | 3 | 0 |
| Star Line | 3 | 13 | 0 |
| Claresholm | 58 | 73 | 0 |
| Lyndon | 6 | 18 | 0 |
| Willows par de rapport | | | |
| Stavely | 37 | 48 | 0 |
| Lane's | 2 | 2 | 0 |
| Dawson | 2 | 3 | 0 |
| Totaux | 349 | 564 | 41 |

Sur le boulevard, une dame promène un petit chien.

Un peintre quelque peu fumiste s'approche :

—Oh ! madame, vous avez un bien joli chien. De quel pays est-il ?

—De la Havane, monsieur.

—Oh ! vraiment, par où se fume-il ?



A Rennes :

—Les créanciers de Mme Humbert ont, parait-il, demandé sa mise en liberté ?

—Oui ; comme ils ne peuvent plus lui prêter d'argent, ils lui prêtent de bonnes intentions.

## AU JOUR LE JOUR

### Fort Saskatchewan, 16 nov.

Deux trains venant de l'Est sont arrivés ici cet après-midi.

Pendant qu'on est à peinturer l'extérieur de la nouvelle station, l'interieur reçoit la dernière main des ouvriers.

Nombre de citoyens ont suivi avec beaucoup d'intérêt, lundi dernier, la pose des rails sur le pont qui est très élevé et sur tréteaux. C'est hier après-midi que le premier train a traversé la rivière sur ce pont.

### Vegreville.

La voie du nouveau chemin de fer nous parait déjà en bonne condition.

En général, les citoyens sont satisfaits de leur rapports avec l'agent qui est chargé de vendre des emplacements pour le compte du C. N. R.--- Sur la rue Principale, les lots faisant coin se vendent $400.00 : les lots intermédiaires, $350.00

La construction de l'hôtel Shipley, au coin de la rue Principale et de la Seconde Avenue progresse rapidement. La Banque du Commerce, la Banque des Marchands, la Cie Massey-Harris et autres ont acheté des coins sur la rue Principale.

Quoique non encore érigée en village ou ville, Vegreville a une chambre de commerce dont les membres, actifs et entreprenants, s'emploient à faire prospérer la localité.

### Millet.

Le nouvel élévateur a commencé ses opérations commerciales. M. Hugh Guy, l'agent, annonce qu'il achètera toutes sortes de grains, à des prix aussi bons que les prix payés sur les autres marchés au nord de Calgary.

Il se construit actuellement plusieurs bonnes maisons de fermes, dont les plus notables, le long dû chemin, sont celles de P.J. Mullen, de Thomas Aken. Ces jolies fermes, avec celles déjà en existence dans nos environs, vont contribuer à l'apparence de prospérité de la région. Mais, ce qui est mieux encore, c'est qu'il n'y a pas que seulement l'apparence.

### Wetaskiwin, 17 nov.

Il y a quelques jours, les agents des terres du C.P.R. ont reçu avis de monter les prix pour une partie de ce district. Le territoire affecté comprend 100 townships, c'est-à-dire les townships 35 à 45 dans les rangs 11 à 41, à l'ouest du 4e méridien. Le prix des terres du C. P. R, y sera à l'avenir de $8.00 l'acre.

Cette région occupe la partie sud-est d'Alberta Central, à l'est du chemin de fer Calgary-Edmonton ; elle est traversée par un embranchement de ce chemin de fer partant de Wetaskiwin et dont la portion achevée est en opération.

La terre y est recherchée. Le prix de $8.00 n'est pas inabordable. On ne peut dire qu'il est exorbitant pour des terres qui se vendront $25.00 l'acre dans les dix ans, c'est-à-dire avant l'expiration du terme accordé aux acquéreurs des terres dû C. P. R.

### Bawlf, 17 nov.

La compagnie "Alberta Pacific Grain Co." a décidé l'érection d'un deuxième élévateur dans la ville naissante de Banff. Les matériaux commencent à arriver ainsi que la machinerie qui sera moderne ; la construction va marcher le plus rondement possible. Cet élévateur aura une capacité de 50,000 minots.

### Edmonton, 18 nov.

Nous avons une température splendide, un ciel pur, un soleil chaud et éclatant. Les cultivateurs sont à leurs labours. Pendant que nous jouissons, dans Alberta, de ce beau temps, les dépêches télégraphiques nous apprennent qu'il en est autrement dans les états situés au sud de la frontière. Pour corroborer cette information, nous avons le témoignage de personnes qui reviennent d'une visite récente à Chicago ou à Minnéapolis. Ces contrées sont gelées et couvertes de neige, du moins partiellement. Les trains y ont été retardés à cause de l'intensité du froid. Les habitants se sentent comme dans le cœur de l'hiver.

### Londres, 19 nov.

Nous lisons dans Lloyd's Weekly News ; "L'extension graduelle du service postal, dans l'empire, a rendu possible la réception régulière d'un courrier aux gens qui vivent sous le cercle polaire Arctique. Jusqu'à il y a quatre ans, Edmonton, la nouvelle capitale de la province canadienne d'Alberta, était le point le plus septentrional où le gouvernement faisait livraison des lettres. Puis, persévéramment, un immense parcours s'est ajouté à cette distance, le service s'étendant aujourd'hui jusqu'au Fort McPherson, localité située sur le McKenzie, non loin de la mer de Beaufort.

## CA ET LA

Le 30 octobre dernier était le onzième anniversaire de la mort de l'hon. Honoré Mercier.

Depuis le 1er janvier, le Yukon a produit pour $7,086,000 d'or sur lequel le gouvernement fédéral a perçu un droit de 3½ par cent.

Malgré l'influ nce énorme qu'ils exercent dans le monde, les Juifs ne sont pas très nombreux. A peine, en effet, dépassent-ils 11,000,000 dans tous les pays civilisés.

Voici un relevé de la population, tel qu'emprunté à l'Annuaire Israëlite :

| | |
|---|---|
| Europe | 8,786,122 |
| Asie | 342,410 |
| Afrique | 382,492 |
| Amérique | 1,574,022 |
| Océanie | 17,403 |
| Total | 11,102,289 |

A Londres, sur une population de 6,500,000 il n'y a que 138,860 Juifs, et dans toutes les possessions britanniques, 349,971.

Par contre, dans la ville de New-York, on en compte 672.776.

La douleur est un baiser du Crucifix.
(Mgr Gay)

Le foi se trouve au fond des larmes comme la perle au fond des mers.

Bien des gens se demandent si M. R. B. Bennett pense encore à la bataille des Plaines d'Abraham.

En dénonçant la "Machine" libérale les Conservateurs, avaient sans doute, le pressentiment que ce devait être un "trashing machine," --- un moulin à battre, comme disent nos Canadiens.

La tolérance est le plus grand bienfait dans un pays de langues et de et de croyances mixtes comme l'est le nôtre.

Participant de la charité et de la fraternité, la tolérance nourrit dans l'esprit et la cœur des hommes un sentiment qui engage à ne pas faire à autrui ce que l'on ne veut pas qu'il nous soit fait à nous-mêmes.

Nous reprochons souvent à certaines gens et à certains journaux d'Ontario d'être aveuglés par la haine et le préjugé, d'être les ennemis de la concorde et de la liberté. Ne faisons pas comme eux : ne faisons pas nire qu'eux.

La vraie liberté ne va pas sans la tolérance.

## La Prospérité du Canada.

Elle est indiquée par l'augmentation du nombre des billets du Dominion.

La meilleure preuve d'une belle perspective pour l'avenir du Canada est la quantité de billets du Dominion en circulation, surtout les billets de petite dénomination. A la fin de septembre la circulation des billets du Dominion atteignait un total de $50,-610,851, contre $24,608,876 en septembre 1897, un peu plus d'un an après l'arrivée du gouvernement Laurier au pouvoir. Durant les huit années qui se sont écoulées depuis, la circulation a augmenté de $26,001,-975, soit à raison de 105 pour cent. A la fin d'octobre, il y avait en circulation des billets du Dominion au montant de $52,000,000.

Mais ce n'est pas tout. La circulation de un et deux dollars est un signe infaillible que la prospérité règne dans le pays et que l'argent *roule* librement. Au mois de septembre 1897, la circulation des billets de un et deux dollars atteignait un chiffre total de $7,343.-959 ; le montant a augmenté d'année en année, jusqu'à ce qu'en septembre dernier il fut de $13,441,921, une augmentation de plus de $6,000,000 ou 83 pour cent durant ces huit années.

Il faut se rappeler que dans ce temps le nombre des petits déposants dans les banques a augmenté considérablement et que plusieurs succursules de banques ont été établies.

Un maître d'école (le désespoir dans la voix)—Tu es encore en retard, approche ici !

L'écolier (tout tremblant)—S'il vous plaît, monsieur, mon sommeil a été agité. J'ai rêvé affreusement.

Le maître d'école (devenu intéressé) —Cela n'excuse pas ton retard. Que rêvais-tu ?

L'écolier (un peu rassuré)—Je rêvais que j'étais dans l'enfer.

Le maître d'école (encore intéressé) —Et qu'as-tu vu ?

L'écolier (avec hésitation)—J'y ai vu un grand nombre de maîtres d'école.

Le maître d'école (d'un ton ménaçant)—M'as-tu vu là ?

L'écolier (tout à fait rassuré)—Non, monsieur. Mais j'ai vu une valise avec votre nom dessus !

Maman gronde M. Bébé, qui n'est pas sage :

—Tu ne dois jamais mal faire, car, même si je ne le savais pas, il y a toujours le bon Dieu qui te voit.

—Oh ! le bon Dieu, ça m'est égal, répond Bébé ; lui, il ne répète jamais rien.

Les socialistes français :

Uu mot de M. Mirman en apprenant sa nomination de directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques :

—Enfin, voilà une réforme !...

On parle d'un médecin qui, domicilié à Paris, exerce quelques ravages dans la banlieue,

—Nous l'appelons ici *l'arme de precision,* dit le maire d'une petite localité : il tue à distance.

## LE BON DIEU A BORD

Le goût des bains de mer ou, plus exactement, du séjour d'été sur les plages s'est tellement developpé en France, et les chemins de fer donnent à tous tant de facilités pour le satisfaire, qu'il est permis de prévoir le temps --- pas très éloigné --- où notre littoral de l'Ouest présentera une succession ininterrompue de villas, d'hôtels et de casinos et où une seule façade de constructions s'étendra de Dunkerque à Saint-Jean-de-Luz. Ce boulevard maritime, pour ainsi parler, n'existe encore qu'à l'état fragmentaire, ayant pour solution de continuité quelques falaises et quelques amoncellements de rochers ; mais on peut supposer que les explosifs viendront à bout, tôt ou tard, de ces obstacles naturels, et nos petits-neveux admireront certainement cette voie interminable, avec kiosques lumineux et tramways électriques, sur laquelle ils viendront par centaines de mille, pendant les trois mois de belle saison, se rafraîchir au souffle du large !

Nous n'en sommes pas là, fort heureusement, selon moi, du moins, qui vois disparaître avec tant de regret le peu qui reste de la vieille France. Cependant, certaines stations de la côte normande, les plus voisines de Paris, sont déjà envahies et offrent au regard de l'observateur le singulier spectacle de gens traditionels et de très anciennes choses mêlés à des personnages de l'aspect le plus moderne et à des objets d'une invention tout à fait récente.

Nulle part peut-être ce contraste n'est plus remarquable qu'au Tréport, antique et célèbre pour la pêche, fréquenté depuis longtemps déjà par les baigneurs aisés et où, de plus, chaque dimanche, un train de plaisir très rapide jette toute une cohue de petit monde parisien.

A côté de cette population de marins, dont les visages, boucannés par le vent et par l'embrun, ont cette expression de gravité que leur imprime la pensée constante du péril, à côté de ces gens de mer qui, par la physionomie et par le costume, sont à peu près semblables à ceux dont Ango, le célèbre armateur de Dieppe et le fondateur de notre marine au XVIe siècle, composa ses premiers équipages, il est très intéressant de voir cette foule de petits bourgeois, d'ouvriers endimanchés, de grisettes économiquement déguisées en dames. Ils arrivent de la gare, éreintés par une nuit sans sommeil, alourdis par leurs paniers de provisions, ouvrant tout grands leurs yeux de badauds devant la mer et le pittoresque décor du bassin d'échouage et des bateaux, mais, pourtant par un amour-propre spécial aux Parisiens, ils ne veulent pas avoir l'air étonné et ne renoncent ni à leurs bruyants éclats de rire, ni à leurs appels gouailleurs, ni à aucune de leurs blagues faubouriennes.

C'est aussi un spectacle fort surprenant que celui de ces groupes de cyclistes pédalant sur leurs deux roues de fer, de ces automobiles emportées dans un infect nuage de poussière et jetant leurs réguliers hoquets, en un mot, de ces véhicules, dernier triomphe du machinisme, qui sont en train de supprimer presque les distances et de changer les conditions de la vie, alors qu'on les voit glisser et s'enfuir, sur le quai du vieux port, où se balancent doucement, avec des craquements sourds, ces solides et lourdes barques dont la forme antique et en quelque sorte vénérable n'a guère changé depuis l'époque où, manœuvrées par Jacques Cartier et ses intrépides compagnons, elles traversaient pour la première fois l'Atlantique et remontait le Saint-Laurent.

Un dimanche de septembre, où le train de plaisir avait répandu dans le vieux Tréport sa foule périodique, je flânais sur la jetée, m'amusant à écouter au passage les observations plus ou moins saugrenues de tous ces citadins, quand le temps, qui menaçait depuis le matin, se gâta tout à fait. Le vent, déjà très vif, contre lequel les femmes défendaient leurs jupes et les hommes leurs chapeaux de paille, souffla décidemment en tempête. Toute la mer blanchit sous une houle sinistre. Les lames se gonflèrent, devinrent énormes, et, en se brisant contre le musoir, jetèrent leurs panaches d'écume sur les promeneurs. Ils restaient là cependant, avec des rires et des cris, chaque fois que les inondait l'averse salée, retenus par la grandiose beauté du spectacle.

Il ne tarda pas à devenir effrayant.

La variation du temps avait été très brusque --- comme il arrive trop souvent sur nos côtes, --- et aucun signal de sémaphore ne l'avait annoncée en temps utile. Aussi plusieurs barques étaient-elles sorties, non pas pour traîner le filet ou le chalut --- les pêcheurs observent généralement le repos du dimanche, --- mais pour promener pendant une heure ou deux, les Parisiens du train de plaisir, qui avaient voulu se donner, en cette journée de vacances, toutes les sensations maritimes en bravant celle du mal de mer.

Par cette brise carabinée et dans le tumuite des vagues soudain furieuses, la rentrée au port de ces barques fut trés dure et même dangereuse. Rudement secouées et ballottées, tantôt dressant leur beaupré vers le ciel sombré, tantôt plongeant de la proue, comme si elles allaient s'engloutir, elles revenaient, l'une après l'autre, ayant amené la grande voile et le hunier et n'offrant plus qu'un bout de foc à la violence du vent d'Ouest. Comme elles étaient pleines de passagers tous mouillés jusqu'aux os et la plupart malades, la manœuvre étaient difficile, et les curieux massées sur le môle admiraient, au passage de chacune de ces barques, l'addresse du barreur pour gouverner droit sur cette mer bouleversée et ne pas manquer l'entrée du chenal.

Toutes les barques accomplirent heureusement ce tour de force, sauf une, la dernière de la petite flotille. Elle devait avoir été plus éprouvée que les autres par le coup de mer, car son foc déchiré se tordait au vent comme une loque, et les quatre hommes de l équipage, debout et pesant de toutes leurs forces sur les avirons, ramenaient péniblement leur cargaison de Parisiens en détresse.

Cependant le bateau retardataire restait en bonne voie, grâce aux efforts de ses rameurs, et il allait à son tour franchir la passe, quand une lame monstrueuse le prit par le travers, l'enléva avec une force irrésistible et courut se briser, avec lui sans doute et en l'enveloppant d'une explosion d'écume, contre la muraille de la jetée.

Tous les spectateurs poussèrent un cri d'épouvante, puis, aussitôt après, quand l'écume retomba, un long soupir de soulagement. Un heureux coup de barre du timonier, la présence d'esprit des hommes de tribord, dont les avirons brisées venaient de parer le choc, avaient empêché la catastrophe.

Le bateau --- il s'appelait la " Jeanne-Marie " --- était sauvé !

Comme l'accident n'avait eu, en somme, un dénouement tragique, l'émotion de la foule, après quelques bavardages, s'apaisa vite. Ces Parisiens sont si légers !

Le spectacle avait pris fin, d'ailleurs. Le bateau était rentré dans le port, et le môle, constamment balayé par les paquets de mer, n'était plus tenable pour les flâneurs. Tous revinrent donc vers la ville, en suivant l'étroite jetée, et, dans les fragments de conversation, saisis au passage, il n'était déjà plus question du danger couru par l'équipage et les passagers de la " Jeanne-Marie."

Cependant, deux Tréportaises, deux femmes de marins, qui marchaient près de moi en faisant claquer leurs fins sabots de bois noir, parlaient encore de l'événement, et j'entendis la plus vieille dire à la plus jeune :

" Vois-tu, ma fille, j'avons pas eu peur. C't'année, il ne pouvait pas arriver malheur à Cauvin et à la " Jeanne-Marie"... Tu t'rappelles ben... Ce bateau-là a eu le bon Dieu à bord."

Le bon Dieu à bord ! Il y avait dans cette phrase, on en conviendra, de quoi exciter l'imagination, et, soulevant ma casquette blanche de plagiste, je demandai à la bonne femme ce qu'elle voulait dire, Mais ma question lui déplut sans doute, car, après m'avoir un instant regardé d'un air réfléchi, elle me répondit assez brutalement ;

" Bah ! si je vous le disions, vous vous gausseriez de mé... Vous ne croyez à rien, vous, les Messieurs de Paris."

Puis elle pressa le pas, entraînant sa compagne.

Cependant, ma curiosité devait être promptement satisfaite.

En continuant ma promenade et en montant la rampe qui conduit à l'église, délicieuse fleur de l'art gothique poussée à mi-côte de la falaise, je fis rencontre du second vicaire, qui revenait des Vêpres, et je demandai à ce jeune prêtre, de qui j'avais goûté plusieurs fois déjà la conversation pleine de charme, l'explication des paroles de la vieille femme.

"Le bon Dieu à bord, me répondit-il, c'est une ancienne et pieuse coutume de ce pays. A la Fête-Dieu, le sort désigne celui des bateaux sur lequel on dressera le reposoir, et on y installe, au pied du mât, un autel radieux de lumière et de fleurs. C'est un beau spectacle, je vous assure, monsieur, quand la procession s'arrête le long du quai et quand M. le curé, entré dans la barque, bénit avec l'ostensoir tous ces braves gens de mer réunis sur les dalles du port, les hommes tête nue, les femmes à genoux et disant leur chapelet. On entonne le "Tantum ergo." Nos chantres, grâce à mon confrère, le premier vicaire, qui est musicien, ne sont pas mauvais, et il y a de fort jolies voix parmi nos jeunes filles, les Enfants de Marie. Oh ! tous ces fronts inclinés sous la bénédiction du prêtre, cet hymne qui monte suavement vers le ciel, cette atmosphère de foi naïve... Il y a là vraiment une exquise minute d'émotion chrétienne... Bien entendu, tous nos marins considèrent comme un très grand honneur de recevoir la visite du Saint Sacrement... De là, sans doute, vient l'idée de cette pauvre femme, que le bateau qui a eu le bon Dieu à son bord est, pour l'année au moins, exempt du péril de la mer.

---Cet usage, répondis-je, est, en effet, d'une poésie charmante. Que Châteaubriand ne l'ait pas connu, c'est dommage. Il eût écrit une belle page de plus dans son "Génie du Christianisme"... Si, tout à l'heure, la "Jeanne-Marie" ne s'est pas brisée contre la jetée, cela tient presque du miracle, j'en conviens. Pourtant, ajoutai-je, en souriant, faudrait-il se fier à la croyance tréportaise, les jours où le sémaphore hisse son plus inquiétant signal ?...

---Oh ! je vous en prie, interrompit le jeune prêtre, n'en dites pas davantage. Je sais bien que vous n'êtes pas, comme a dit cette brave femme, de ces messieurs de Paris qui ne croient à "rin." Si la superstition de ces pauvres gens vous étonne un peu, avouez, au moins, qu'elle est tout à fait innocente et qu'elle ne peut offenser le Dieu dont les mystérieux desseins déchaînent et calment les tempêtes... Ne seraient-ils pas plus heureux, fit-il avec un accent mélancolique et en me montrant la foule des Parisiens, que, de ce lieu élevé, nous pouvions voir circuler sur le quai de Tréport --- ne seraient-ils pas plus heureux, tous ces citadins incrédules, s'ils avaient, comme mes simples paroissiens, conservé la divine espérance ? Je prie de tout mon cœur pour que, du moins, ceux-ci ne la perdent jamais, leur piété dût-elle demeurer un peu enfantine. Car Jésus-Christ, dont je suis l'humble ministre, est vraiment le Dieu des gens de mer, lui qui marchait sur le lac de Tibériade, apaisait d'un geste les flots en courroux, suscitant les pêches miraculeuses, et qui a choisi d'abord de pauvres mariniers pour répandre à travers le monde sa loi de consolation et d'amour !..."

Il s'enflammait, il allait poursuivre sa harangue improvisée, mais, attendri par l'enthousiasme religieux du jeune vicaire, je me reprochais déjà ma méchande boutade.

Je lui touchai doucement le bras.

" Pardonnez-moi, lui dis-je, monsieur l'abbé. Il est difficile d'oublier tout à fait une longue vie de scepticisme. Vous avez raison, il n'y a que la foi qui sauve. Je la demande ardemment et sans cesse dans mes prières. Oui, je crois, je veux croire, et je ne serai satisfait que le jour où je croirai avec la confiance et la simplicité de cœur de vos marins... Et j'y parviendrai, soyez tranquille... Car, vous savez, ajoutai-je en me frappant le cœur avec la main, le bon Dieu est à bord ! "

FRANÇOIS COPPÉE.

## Le Courrier de l'Ouest

Paraissant tous les Jeudis

Conditions de l'abonnment

(Payable invariablement d'avance)

**Un an - - - $2.00**
**Six Mois - - - $1.00**

Toutes communications et lettres doivent être addressées: Courrier de l'Ouest: Edmonton, Alta., Boite 25.


## A NOS AMIS

Jusqu'à ce jour nous avons adressé le COURIER DE L'OUEST à un grand nombre de personnes, dans le but de le leur faire connaître.

Nous continueront ainsi jusqu'à la fin du mois, après quoi LE COURIER DE L'OUEST ne sera plus adressé qu'aux abonnés réguliers.

Nous espérons qu'on se fera un devoir de s'abonner, dès maintenant, au COURIER DE L'OUEST, le seul journal français des nouvelles provinces de l'Ouest.

On trouvera, dans une autre colonne, une formule d'abonnement. On aura qu'à la remplir et nous l'adresser, avec le prix de l'abonnement.

L'ADMINISTRATION

## AVIS.

LE COURRIER DE L'OUEST, à partir d'aujourd'hui, mettra ses colonnes à la disposition des cultivateurs qui désireront annoncer ce qu'ils ont à vendre: animaux, instruments, terrains et constructions. Les cultivateurs n'auront rien à payer pour ces annonces que nous ferons gratuitement et avec plaisir.

## NOTES LOCALES

Le chemin de fer Canadian Northern sera rendu à Edmonton demain, le 24 courant. On se propose de faire une grande démonstration à cette occasion. Le Lieutenant-Gouverneur a été invité, par les propriétaires, M.M. Mackenzie & Mann, à donner le dernier coup de maillet. Le maire et le conseil de ville d'Edmonton seront présents.

Le Lieutenant-Gouverneur a déclaré qu'un demi-congé sera proclamé.

La soirée organisée par le Cercle Richelieu aura lieu Mercrdi, le 29 novembre 1905 à la Salle Robertson. On y interprêtera " Les Deux Timides" comédie en un acte d'Eugéne Labiche.

La nomination pour les élections municipales aura lieu le 4 décembre prochain, et les élections, une semaine plus tard. D'après la charte de la ville, le maire est élu pour un terme d'un an et les échevins, pour un terme de deux ans. Les échevins dont le terme expire cette année sont M. M. Clarke, Fraser, Picard et Griesbach.

Mercredi dernier, le 16 Nov., a eu lieu ici une vente de terrain au montant de $450,000.00. Tous les terrains vendus sont des lots compris dans les limites de la ville. Les prix étaient de $150 à $575. du lot.

Il y a des gens qui ont passé toute la nuit à la porte du bureau de M. P. Heiminck, l'agent de Hudson's Bay Co., pour être les premiers à entrer, le matin. Dès huit heures, mercredi matin, la foule des acheteurs qui attendaient l'ouverture de la vente, encombrait le trottoir et une partie de la rue. A 12.15 hrs, tout était enlevé, c'est-à-dire les lots compris dans les blocs 10, 11, 12, 15, 16, au nord de l'avenue Jasper et au sud des cours du C. N. R.

La plupart des acheteurs sont des gens d'Edmonton. Aucun des lots vendus, mercredi dernier, ne peut être acheté, à l'heure qu'il est, à moin de $50, $100, $200, de plus qu'il a été payé, suivant la location. On peut juger de la valeur des transactions qui ont été faites.

La compagnie "Alberta Pacific Elevator" a reçu, de Vancouver, la commande de trente chars de blé rouge d'Alberta pour une distillerie nouvellement installée sur la cête du Pacifique. On comprend que c'est l'ouverture d'un marché local, à la porte pour ainsi dire, pour le blé rouge d'hiver d'Alberta.

Une dépêche de Winnipeg nous apprend le passage de M. D. D. Mann, vice-président du C. N. R., en route pour Edmonton où il sera à la cérémonie de l'enfoncement de la dernière fiche sur la voie qui va relier Edmonton et Winnipeg. Ce clou d'argent a été fabriqué du métal extrait de la mine North Star, propriété de MM. McKenzie & Mann, près de Fort Steele. Il sera planté dans un bois d'épinette rouge provenant de la forêt située le long de la ligne C. N. R., à la rivière la Pluie. M. Mann est accompagné d'une cinquantaine de citoyens notables.

### MARCHÉ D'EDMONTON.

| | |
|---|---|
| Beurre............ | 25c., la lb. |
| Œufs............ | 30c. frais. |
| Charbon............ | $4.00 la tonne. |
| Paille............ | $3.à $4. la char. |
| Foin de Prairie...... | $6.à $12 " |
| Mil............ | $10.à $16. " |
| Avoine............ | 20, 22 et 24c. |
| Lin............ | $2.25 |
| Peaux............ | 3c. à 4c. la lb. |
| Bœuf............ | 2c. à 2½c. " |
| Volailles, — Canards, | 10c. |
| Poulets de printemps, | 10c. |
| Oies............ | 10c. |
| Dindes............ | 14c. |
| Orge............ | 25 à 35c. le m. |
| Blé............ | 65c. |
| Porc............ | 4c. à 5c. |
| Mouton............ | 5c. |
| Patates............ | 25 à 42c. le m. |

## NOUVELLES

### BEAUMONT

Un joli et intéressant bazar se tiendra ici, les 11 et 12 décembre prochain, lundi et mardi, au profit de l'église paroissiale.

Il y aura banquet et concert.

La paroisse catholique de Beaumont à quinze milles au sud d'Edmonton, comprend 65 familles canadienne-françaises, toutes venues des Etets-Unis il y a au moins une douzaine d'années. Leurs terres sont très bonnes, dans une localité pittoresque. L'avenir parait sourire à cette population qui se dit bien contente. Mais une paroisse aussi jeune ne peut se procurer aussi facilement toutes les œuvres désirables. Il lui faut commencer par bâtir et soutenir ses écoles. Cette dernière tâche, Beaumont l'a accomplie.

Le salaire de l'institutrice du village est de $50.00 par mois.

Il reste l'église à parfaire.

La vaillante paroisse de Beaumont mériterait qu'on l'aidât d'un peu partout.

### MORINVILLE.

Morinwille a été fondé en 1891 par l'abbé J. B. Morin. à 22 milles au nord d'Edmonton. Cette florissante paroisse compte aujourd'hui 150 familles canadiennes-françaises ; il y a trois magasins généraux, un moulin à farine, un élévateur à grains, trois hôtels ; le chemin de fer atteindra le village d'ici à peu.

× ×

On est à organiser un joli concert pour le 3 décembre prochain. Plusieurs musiciens qui déjà, se sont révélés, y prendront part. Le concert sera suivi d'un *Basket Party* après quoi des rafraîchissements seront servis.

Cette soirée, donnée au profit de l'église paroissiale, aura lieu dans la salle Ringuette.

### LAC-LA-BICHE.

Adresse Présentée au Rév. Père Orandin, O. M. I.,

A l'Occasion de son Départ de la Paroisse du Lac-la-Biche.

MON RÉV. PÈRE,

C'est avec un bien vif sentiment de tristesse et de regret que les habitants de cette paroisse ont appris, il y a quelque temps, que votre départ du Lac-la-Biche était décrété. A ces régrets s'unissait cependant un sentiment de fierté filiale ; c'est, en effet, pour être élevé au premier rang qu'on vous oblige à quitter la mission de Notre-Dame des Victoires ; mais, plus le moment de la séparation approche, plus nous éprouvons de chagrin et de deuil en notre âme eu voyant s'éloigner le prêtre distingué, le père si bon, qui, pendant tant d'années, près de vingt ans, nous a guidé dans le ben chemin. Nous éprouvons donc aujourd'hui, mon Très Rév. Père, l'impérieux besoin de vous dire jusqu'à quel point nous vous vénérons, vous, l'image vivante de l'apôtre du Nord-Ouest, le saint Monseigneur Grandin. Il n'en est pas un, au Lac-la-Biche, que vous n'ayez aidé bien souvent soit par vos conseils, toujours sages, soit par vos secours matériels. Par votre charité si grande, par votre zèle apostolique vous nous avez fait aimer et vénérer le prêtre catholique, le *Pere*, comme nous disons. En ce jour de séparation nous vous promettons, mon Très Révérend Père, d'être toujours les fidèles et dévoués enfants du missionnaire, ce père qui tient parmi nous la place du Père qui est aux cieux.

Vous avez donné votre maison pour abriter l'école et obtenir le retour des Révérendes Sœurs parmi nous. Soyez en mille fois béni, mon Très Révérend Père. Tout progresse autour de nous et nous devons apprécier, de plus en plus, la nécessité de l'instruction.

Vous allez nous quitter, mon Très Révérend Père, mas en demeurant, pour Vicariat de St. Albert, à la tête des Oblats de Marie Immaculée, vous ne noui quittez pas tout à fait et nous espèrons qu'après nous avoir toujours traité en enfants gâtés, nous resterons encore et toujours les enfants préférés d'un père si bon.

Nous savons bien, mon Très Révérend Père, que vous ne nous oublierez pas, permettez-nous cependant de vous offrir ce modeste souvenir, faible témoignage de la gratitude de nos cœurs qui vous sont tous dévoués et voudraient pouvoir mieux faire.